

QUELQUES REFLEXIONS
A PROPOS DE
LA DOCUMENTATION AFRICANISTE EN FRANCE¹

I. La documentation africaniste en France : force et faiblesses

En France, comme dans la plupart des autres pays européens, les collections sur l'Afrique ont commencé à se constituer, au début du XVII^{ème} siècle avec, dans un premier temps, les récits de voyages², bientôt suivis par les écrits des missionnaires et, à la fin du XIX^{ème} siècle, après la mise en place des structures coloniales, par ceux des administrateurs. La littérature de recherche sur l'Afrique ne se développera que par la suite.

Du fait des liens étroits que la France a entretenus avec l'Afrique, durant la colonisation et après les indépendances, une abondante documentation constituée d'archives, de monographies, de collections de journaux et de périodiques scientifiques, de rapports et de littérature grise s'est constituée au fil des années, documentation qui concerne, avant tout, les pays d'Afrique francophone. Mais ces divers fonds se trouvent éclatés entre un nombre important de bibliothèques ou de services documentaires aux statuts divers. Certains de ces centres sont spécialisés sur l'Afrique, mais la plupart couvrent un domaine plus large, dans lequel les collections africanistes ne constituent qu'une part, plus ou moins facilement chiffrable³.

Une typologie un peu rapide permet de répartir ces fonds en quatre grands ensembles :

- Les fonds africanistes des bibliothèques à vocation généraliste (Bibliothèque Nationale de France, Bibliothèque Sainte Geneviève, BPI, etc.). Dans ces bibliothèques, les collections africanistes, importantes en nombre, comportent des fonds patrimoniaux ainsi que la littérature récente, cependant elles ne constituent

¹ Je remercie tout particulièrement Catherine Siroux et Patricia Bléton (CEA), Liliane Daronian (MALD), Jean-Louis Triaud (IEA), Maylis Dulois (SCD Université de Provence), Michel Niéto (MMSH), Daniel Renoult (Directeur du projet BULAC), René Otayek, Marie-Françoise Palneau et Françoise Meynard (CEAN), Monique Dollin du Fresnel (IEP Bordeaux). Le contenu de ce texte n'engage que son auteur.

² Voir site BNF sur Voyage en Afrique : <http://gallica.bnf.fr/VoyagesEnAfrique/>

³ Voir à ce propos le très intéressant mémoire de Céline Carrier, *Les fonds « Afrique outre-mer » de la bibliothèque de la Documentation française : Etude des collections sur l'Afrique subsaharienne et perspectives de mise en valeur*. Mémoire d'étude. Diplôme de conservateur des bibliothèques. Villeurbanne, Enssib, 2002

[\[http://www.enssib.fr/bibliotheque/documents/dcb/carrier.pdf\]](http://www.enssib.fr/bibliotheque/documents/dcb/carrier.pdf)
& <http://www.enssib.fr/bibliotheque/documents/dcb/carrier-annexes.pdf> (annexe)]

pas des ensembles aisément identifiables. Ainsi, à la BNF où les ouvrages sur l'Afrique sont répartis entre les divers départements (histoire, langue et littérature, ethnologie...).

- Les collections africanistes des bibliothèques spécialisées sur une thématique précise – langues et civilisations (Bibliothèque Universitaire de Langues orientales), sciences politiques (Bibliothèque de la Fédération nationale des sciences politiques), relations internationales (Bibliothèque de documentation internationale contemporaine), sciences naturelles et ethnologie (Bibliothèques du Muséum national d'histoire naturelle et du Musée de l'Homme⁴).

- Les fonds spécialisés sur la période coloniale tels ceux de la Bibliothèque administrative de la ville de Paris, de l'Académie des sciences d'outre-mer, le fonds Afrique d'outre-mer de la Bibliothèque de la documentation française⁵, la Bibliothèque des archives d'outre-mer (Aix-en-Provence).

- Les bibliothèques et centres de documentation associés à des formations de recherche dont les collections africanistes sont l'une des composantes (Bibliothèque du Laboratoire d'anthropologie sociale, Bibliothèque Eric-de-Dampierre du Laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative) ou qui sont complètement consacrées à l'une ou l'autre de ces thématiques de recherche sur l'Afrique : CEAN (Bordeaux), CEA (Paris), MALD (Paris) et IEA (Aix-en-Provence). Sur ces quatre derniers centres qui constituent avec le Laboratoire Système de Pensée en Afrique noire (Ivry) les cinq gros pôles de recherche africaniste en France nous reviendrons plus précisément par la suite.

- Il faudrait ajouter une cinquième catégorie « fantôme » constituée des centres sur le développement, centres qui ont été progressivement fermés après le rattachement du Ministère de la coopération dans le Ministère des Affaires étrangères : bibliothèque de l'ex-ministère de la Coopération, Centre de documentation de l'enfance et de la famille (CIDEF, ex-CIE), bibliothèque du Centre des Hautes Etudes sur l'Afrique et l'Asie Modernes (CHEAM), le Centre de documentation et d'information scientifique pour le développement (CEDID) de l'Institut français de recherche pour le développement (IRD, ex-ORSTOM), une partie de la bibliothèque de l'Institut d'étude du développement économique et social (IEDES). A noter que le réseau Ibiscus a également été démantelé depuis maintenant trois années⁶.

Notons, par ailleurs, qu'il existe trois périodiques spécialisés, spécifiquement dédiés au domaine africaniste – le *Journal des Africanistes*, les *Cahiers d'études africaines* et *Politique africaine* – mais qu'il n'existe plus de bibliographie « courante » sur le domaine, depuis que la *Bibliographie des travaux en langue française sur l'Afrique au Sud du Sahara* a cessé de paraître en 1988.

⁴ bientôt incluse dans la Médiathèque du Musée du Quai Branly

⁵ 65 000 volumes sur un total de 125 000 (chiffre de 2002)

⁶ Florence Wilhelm-Rentler, Menaces sur la coopération Nord-Sud, *Documentaliste, Sciences de l'information*, vol. 38, n° 2 (juin 2001), p.85

II. Les bibliothèques des centres de recherche associées au CNRS

Durant la décennie qui suit les Indépendances, des instituts spécialisés sur le domaine ont été mis en place : c'est le cas du « Centre d'étude d'Afrique noire » [CEAN] créé à Bordeaux en 1958, dont l'activité est principalement axée sur l'anthropologie politique, du « Centre d'études africaines » (Paris, 1960), à vocation généraliste, et du « Centre de recherches africaines » (Paris, 1962) dont les travaux recouvrent essentiellement les domaines de l'histoire et de l'archéologie africaines.

Tous ces instituts vont, dès leur création, être dotés de bibliothèques dont les fonds sont aujourd'hui relativement importants (25 000 volumes environ chacun).

Etat des lieux :

*Le Centre d'études africaines*⁷, Paris (FRE 2450)

La bibliothèque reçoit de 2 à 16 lecteurs par jour. Son fonds comprend à peu près 25 000 ouvrages et 580 titres de périodiques dont 130 collections vivantes dont 20 % environ de périodiques africains.

Les domaines couverts relèvent à la fois des sciences humaines et sociales. En 2002, 1100 thèses ont été confiées au Centre technique du livre de l'enseignement supérieur pour gagner des mètres linéaires nécessaires à l'accroissement des fonds qui est de 300 ouvrages par an environ. Les fonds sont accessibles par des catalogues, sur fiches, auteurs et matières. Environ 3500 notices en format Marc ainsi que les 4000 notices correspondant au Fonds Denise Paulme ont été saisies. Elles sont uniquement signalétiques. Une rétro-conversion du catalogue est envisagée. Elle portera, dans un premier temps sur des thématiques précises (ex l'art, le Sida) ou sur certains pays.

Un site web donne accès à l'état des collections de périodiques, ainsi qu'à la liste cumulée des dernières acquisitions.

Mutations africaines dans la longue durée, Paris (UMR 8054)⁸

La Bibliothèque de Recherche Africaine est née, en 2000, de la mise en commun des fonds du Centre d'Etudes Africaines avec ceux du LAJP (Laboratoire d'anthropologie juridique de Paris) et CEJPMA (Centre juridique et politique des mondes africains). Elle comprend environ 25 000 ouvrages français et étrangers, plus de 500 périodiques, dont une centaine vivants, près de 1000 travaux universitaires (Doctorats, DEA, Maîtrises). Le fonds accorde une place prépondérante à la discipline historique et comporte un grand nombre d'ouvrages anciens et rares, renforcé par l'apport des fonds Mauny, Cornevin, Person et Joire. Environ 80 % du fonds a été informatisé dans le cadre d'un travail en réseau avec Paris I UFR Histoire et la BU Tolbiac (format Unimarc, indexation Rameau).

⁷ <http://www.ehess.fr/centres/ceaf/pages/bibliotheque.html>

⁸ http://mald.univ-paris1.fr/bibliotheq/bib_actus.htm

Dans le cadre de la bibliothèque, des projets de numérisation et de valorisation des fonds documentaires propres de certains chercheurs (notes de terrain, enregistrements, etc.) ont été entrepris.

Un partenariat documentaire existe avec des centres de recherche en Afrique, spécialement dans le cadre des contrats de recherche.

*Centre d'études d'Afrique noire*⁹, Bordeaux (UMR 5115)

La bibliothèque comprend 24 000 ouvrages dont plus de la moitié est informatisée et 150 collections de périodiques. A peu près 10 % des ouvrages achetés ont été publiés en Afrique (surtout sur l'Afrique anglophone) et 20 % des revues (du fait des échanges). Le laboratoire favorise les acquisitions de la bibliothèque en prélevant un pourcentage sur tous les contrats. Les fonds s'accroissent ainsi de 800 ouvrages par an. Elle a par ailleurs bénéficié du fonds de la France d'outre-mer. La bibliothèque est associée à celle de l'Institut d'étude politique de Bordeaux. Son catalogue est en cours d'intégration au Sudoc (format Unimarc, indexation Rameau). A noter qu'une partie des signalements concernant la littérature grise, des numéros thématiques de périodiques, des travaux universitaires (sauf thèses) ne sera accessible que dans la base locale. Le laboratoire a une activité documentaire très importante : participation aux réseaux RAFID¹⁰, EADI¹¹ et AEGIS¹², tenu du site Habari¹³ (portail Internet des études africaines). C'est sans aucun doute le centre le plus dynamique dans la discipline à l'heure actuelle.

Institut d'Etudes Africaines, Aix-en-Provence (UMR 6124 du CNRS) créé en l'an 2000

Le laboratoire ne possède pas de bibliothèque propre. Les fonds de l'IHCC (ex IHPO) ont été partagés entre la Médiathèque de la MMSH et le SCD de l'Université de Provence qui est doté, depuis 1983, d'un CADIST d'histoire moderne dont l'une des deux thématiques porte sur l'histoire de la colonisation française jusqu'à la Première guerre mondiale. De ce fait, même s'il est, pour le moment, difficile à évaluer, la bibliothèque universitaire possède un beau fonds africaniste qui complète, sur les mêmes thématiques, celui de la Bibliothèque des archives d'outre-mer.

Perspectives :

Le problème qui se pose aujourd'hui très concrètement est directement lié aux projets de regroupement des laboratoires africanistes parisiens. Faut-il envisager un rapprochement des bibliothèques du CEA et du MALD, éventuellement complétées

⁹ <http://www.cean.u-bordeaux.fr/>

¹⁰¹⁰ Réseau Aquitain Formation et Information pour le Développement. Réseau aquitain regroupant les universités et organismes spécialisés sur l'étude du développement dans les pays du Sud
<http://www.rafid.u-bordeaux.fr/>

¹¹ European Association of Development Research and Training Institutes (EADI) :
<http://nt.oneworld.nl/cfdocs/cdb/eland/01/elandrs.cfm?query=eadi&srch=eldis&issue=>

¹² Africa-Europe Group for Interdisciplinary Studies. <http://www.aegis-eu.org/>

¹³ <http://www.cean.u-bordeaux.fr/>

des fonds – beaucoup plus restreints – de la partie africaine du centre de documentation de SEDET¹⁴ ainsi que des collections du laboratoire « Système de pensée en Afrique noire » ? Et si oui, dans quel cadre ?

On peut rêver de la création, à Paris, d'une Maison de l'Afrique qui abriterait, en particulier, les laboratoires africanistes et leurs fonds documentaires ou, plus modestement de la réunion des bibliothèques du CEA et du MALD, dont l'origine commune – elles ont toutes deux été fondées par Georges Balandier – faciliterait sans doute le rapprochement. Les problèmes de locaux restent à résoudre.

On pourrait envisager également de fusionner ces deux bibliothèques au sein de la BULAC (Bibliothèque universitaire des langues et civilisations), dont l'achèvement de la construction est prévu pour 2007 sur la ZAC Paris Rive Gauche¹⁵.

Cette perspective présente des aspects très séduisants :

- contribuer à fonder, à Paris, une sorte de SOAS
- disposer enfin de place pour déployer les collections
- rendre ces collections visibles et utilisables par tous, grâce à l'utilisation des standards (Unimarc, Rameau) et la participation aux grands catalogues (SUDOC).
- disposer enfin de moyens financiers et humains nécessaires¹⁶.

Certains problèmes se posent toutefois :

- Position de relative faiblesse des collections africanistes dans un ensemble principalement formé de la bibliothèque de l'INALCO, des bibliothèques de la Maison de l'Asie et des fonds slaves.

- Les thématiques affichées : littérature, linguistique et civilisation laissent également de côté tout un pan des recherches sur l'Afrique en SHS, sinon dans les collections constituées du moins on peut le craindre, pour les acquisitions futures.

- La mise en place d'une structure commune de gestion des collections et l'existence d'un comité scientifique, en particulier pour orienter la politique d'acquisition, laissent à penser que l'intégration au sein de la BULAC scellera la rupture définitive des liens entre les centres de recherche et leurs structures documentaires¹⁷.

- Jusqu'à présent, seule la bibliothèque du CEA a été contactée. L'avancement des projets¹⁸ pourrait rendre problématique – pour des raisons d'espace – l'intégration d'autres fonds importants (celui du MALD, par exemple).

¹⁴ Sociétés en développement dans l'espace et dans le temps dont le centre de documentation possède des travaux universitaires (4800), monographies (3000) en cours d'informatisation ainsi que des collections de périodiques et des microfilms sur les archives africaines en langue anglaise
<http://www.sedet.jussieu.fr/sedet/Presentation.html>

¹⁵ entre la rue du Chevaleret et la rue Cantagrel

¹⁶ Le budget nécessaire aux travaux scientifiques de préfiguration de la bibliothèque (2002-2007) est pris en charge par l'Etat et par les partenaires du GIP

¹⁷ Même si l'hébergement de centres de recherche est prévu ultérieurement

¹⁸ le concours d'architecture est déjà lancé

Les questions qui se posent aujourd'hui autour de ces deux bibliothèques africanistes renvoient, en fait, à deux problèmes : celui de la visibilité de la documentation africaniste en France et celui des bibliothèques de recherche associées au CNRS.

Comme on l'a dit, la documentation africaniste, en France, est importante mais dispersée, répartie dans des institutions qui, malgré des tentatives passées¹⁹, ne sont réunies par aucune structure qui puisse être le lieu d'échange et de projets communs, tel que cela se passe en Grande Bretagne avec la SCOLMA²⁰ (The Standing Conference on Library Materials on Africa) ou aux Etats-Unis avec l'Africana Librarians Council (ALC)²¹, section de l'African Studies Association.

Par ailleurs, la fermeture récente d'un certain nombre de centres liés aux problèmes de développement a accentué l'impression générale d'un désengagement de la France vis-à-vis de l'Afrique. On peut se demander quel serait l'impact, sur la recherche africaniste, déjà en difficulté, de la disparition des bibliothèques, sinon des fonds, du CEA et du MALD.

De façon plus générale, c'est également le sort et l'évolution nécessaire des structures documentaires associées à des formations de recherche qui se posent.

Comment concilier le caractère, par nature pérenne, des bibliothèques, avec le statut supposé éphémère des laboratoires ? Où trouver les locaux pour déployer les fonds, les ressources humaines pour les traiter, les moyens financiers pour les informatiser ? Alors que depuis quelques années, la normalisation et l'uniformisation – utilisation des formats Marc, de l'indexation Rameau - sont de mise, et les projets globaux en plein essor – Sudoc et CCF – est-il encore de mise de se consacrer à des travaux documentaires pointus et spécialisés (développement de langages d'indexation spécifiques à une discipline ou une thématique). Et plus encore, quel rôle ont à jouer ces centres documentaires à l'heure du développement de la documentation électronique, documentation à laquelle les chercheurs accèdent directement depuis leur poste de travail ?

Toutes ces questions mériteraient une réflexion approfondie et ne peuvent trouver une réponse satisfaisante en quelques lignes. Pourtant il paraît important de souligner certains points :

- Dans certaines disciplines, en particulier, mais pas seulement en SHS, la documentation *on line*, pour importante qu'elle soit, ne suffit pas. Dans ces disciplines, les ouvrages, les documents anciens, la littérature grise (recueillie hors des pays occidentaux en particulier) sont importants ; l'étendue et la diversité de la couverture documentaire est nécessaire à la fécondité de la recherche. Bien souvent cette documentation spécifique n'est pas acquise ou pas conservée dans les bibliothèques plus généralistes.

¹⁹ par exemple le projet de constitution d'un réseau documentaire en SHS sur l'Afrique subsaharienne proposé par Michel Aghassian (EHESS), dans les années 1985.

²⁰ <http://www.lse.ac.uk/library/scolm>

²¹ <http://www.loc.gov/tr/amed/afs/alc/>

- Le lien entre ces structures documentaires, les laboratoires et les formations doctorales est important, non pour des raisons affectives et sentimentales mais parce que ces structures constituent un outil, construit en commun, pour des besoins précis, autour des projets de recherche et/ou de l'encadrement des doctorants, maintenant autour de la conservation des matériaux bruts des chercheurs (photographies, notes de terrain, etc.).

- S'il paraît primordial de normaliser, au maximum, toutes les entreprises documentaires, l'usage unique de standards à base généraliste (Rameau) condamne, à terme, toute recherche thématique pointue sur des fonds documentaires. Or l'on sait que les langages documentaires – thésaurus, ontologies, bases de connaissance – ont également une importance pour la recherche en texte intégral. Pourquoi donc ne pas inventer des solutions mixtes qui associeraient au respect des normes et aux économies de moyens (catalogage partagé, par exemple), un travail pointu et novateur sur le contenu des documents.

- En France, on considère habituellement que seul le personnel issu du corps des conservateurs d'Etat est apte à diriger valablement une bibliothèque. Il est dommage que le CNRS semble parfois penser de façon identique et ne fasse pas confiance aux documentalistes et bibliothéconomes souvent hautement qualifiés qu'il continue du reste à recruter. Ce personnel possède, de plus, bien souvent une double formation, dans les nouvelles technologies de l'information et dans la discipline où ils exercent leur activité²².

- Enfin, il faut rappeler que de nombreuses bibliothèques de laboratoires et d'instituts ont aujourd'hui une importance patrimoniale, elles sont dans bien des cas dépositaires de fonds spéciaux et de fonds d'archives scientifiques, donnés par des chercheurs. Elles ont, de ce fait, une importance pour l'histoire des sciences.

- Pour conclure on pourrait dire qu'il semble urgent d'organiser une réflexion globale sur l'ensemble de ces problèmes et probablement de créer des structures « de pilotage » des projets documentaires. Il est urgent de recenser, orienter, normaliser les travaux menés souvent de façon beaucoup trop isolée et incontrôlée. Il est dommageable pour tous, en effet, que des moyens financiers et humains importants soient investis dans des projets dont on sait à l'avance qu'ils ne pourront pas évoluer. Il est inconcevable également que, avec la même légèreté, on supporte que des travaux voués à l'échec soient poursuivis pendant des années puis abandonnés sans qu'aucun effort de valorisation, sous une forme ou une autre ne soit tenté.

²² alors que la plupart des conservateurs d'Etat exercent successivement leur activité dans des domaines très différents.

Propositions :

Sans présager des décisions qui seront prises au sujet des bibliothèques africanistes parisiennes, on ne peut que souhaiter qu'elles prennent en compte tout ou partie de ces réflexions.

Une solution alternative peut également être proposée, qui préserverait toute possibilité d'évolution future et permettrait, dès maintenant, d'accroître la visibilité des fonds africanistes et de normaliser le traitement des fonds. Cette solution consiste à créer un réseau des bibliothèques africanistes et à mettre en place un catalogue commun, sous le contrôle d'un comité de pilotage. Ce réseau devrait comprendre, dans un premier temps, les bibliothèques du CEA et du MALD, ainsi que la bibliothèque du CEAN qui en serait la cheville ouvrière.

Deux des bibliothèques étant déjà membres du SUDOC (CEAN et MALD), on pourrait penser que le plus rationnel serait de prévoir l'informatisation du CEA selon les mêmes principes. Il est toutefois maintenant tout à fait possible de mettre en place une interrogation commune sur des catalogues hétérogènes (cf. le catalogue du réseau Rafid (Bordeaux)).

Ce réseau – destiné à s'ouvrir, par la suite, à d'autres bibliothèques – permettrait de participer, avec plus d'efficacité et de représentativité, au projet européen en cours de structuration.

Il serait souhaitable également que le catalogue ainsi réalisé soit intégré à la seule base de données en ligne sur l'Afrique : African Studies²³ produite par le *National Inquiry Service Center – South Africa (NISC-SA)* qui regroupe déjà nombre de catalogues et de bases africanistes (en particulier les catalogues de la SOAS, et de l'African Studies Center de Leiden) et dont la France est absente depuis la fermeture de la base Ibiscus.

III. La documentation africaniste et l'Afrique

Au niveau de la recherche, les relations documentaires entre la France et l'Afrique sont limitées. De façon générale, la littérature scientifique produite en Afrique francophone n'est que faiblement représentée dans les bibliothèques françaises, malgré les politiques d'échange établies dans certains centres. Les publications de la zone anglophone sont à la fois plus développées et mieux connues grâce, en particulier, à l'African Books Collective (Oxford)²⁴, association fondée par les

²³ NISC-SA, est une filiale de l'entreprise américaine NISC (Baltimore). Parmi les bases de données produites en Afrique du Sud, on compte *African Studies* qui donne accès, par une même interface, à un ensemble d'informations multidisciplinaires sur l'Afrique portant sur l'histoire, l'économie, le travail, le développement, les problèmes sociaux, l'anthropologie, la littérature, la linguistique, le droit, la musique. Parmi les dix sept bases de données actuellement ainsi réunies, on ne compte, hélas, qu'une seule base francophone, la base Ibiscus qui, de reste, n'est plus actualisée. <http://www.nisc.co.za/>

²⁴ <http://www.africanbookscollective.com/> Sur 16 pays, le Sénégal et le Bénin représentent la part francophone.

éditeurs africains – très majoritairement anglophones - pour accroître la visibilité de leur production et leur diffusion. Seuls trois éditeurs francophones y participent.

Aucune structure du type des centres d'acquisition²⁵ locaux de la Library of Congress, comme celui de Nairobi pour l'Afrique, n'a jamais été mise en place par la BNF. Il faut noter cependant deux initiatives dans le domaine : la création récente de la librairie Soumbala²⁶ et du portail « Afrilivres. Livres d'Afrique »²⁷. Ces deux réalisations sont trop récentes pour que l'on puisse déjà mesurer les répercussions qu'elles auront sur les politiques d'acquisition des bibliothèques.

Quant aux périodiques publiés dans les pays francophones, ils ne sont recensés que sur le portail des revues (African Journals Online²⁸) de l'INASP²⁹.

On n'est pas davantage en possession d'une information suffisante et systématique, sur les travaux universitaires soutenus dans les universités africaines, qui représentent pourtant une richesse documentaire potentielle importante.

Enfin, au niveau des bibliothèques de la zone anglophone, se développe un mouvement de collecte et de valorisation des traditions orales et plus généralement des *Indigenous Knowledges*. Les chercheurs qui travaillent dans ces régions ne peuvent être indifférents à la richesse de l'information contenue dans ces traditions ni aux mesures de sauvegarde et de protection mises en place³⁰. Les questions posées autour de ces documents sont, par ailleurs, très certainement à mettre en relation avec les réflexions menées autour des papiers personnels des chercheurs et plus particulièrement des matériaux de terrain des ethnologues.

De façon globale, il existe une méconnaissance importante de la documentation produite localement (livres, périodiques, travaux universitaires, archives), alors même que, selon certains experts, cette documentation va devenir primordiale pour les recherches sur le monde africain contemporain³¹. Les recherches des collègues africains en matière de sciences de l'information sont également largement ignorées³².

D'un autre point de vue, l'attente des collègues africains, et particulièrement des conservateurs des bibliothèques universitaires de la zone francophone reste importante. Une dizaine d'entre eux rencontrés à Accra (Ghana) en septembre 2001 puis en novembre 2003, lors des colloques de la « Standing Conference of African

²⁵ Pour l'Afrique le centre de Nairobi, s'emploie à l'heure actuelle à collecter l'ensemble de la production africaine et non plus seulement la production anglophone.

<http://www.loc.gov/acq/ovop/nairobi/>

²⁶ <http://www.soumbala.com/>

²⁷ <http://www.afrilivres.com/index.asp>

²⁸ <http://www.ajol.info/>

²⁹ International Network For The Availability Of Scientific Publications ONG basée à Oxford

<http://www.inasp.info/ajol/index.html>

³⁰ Communication de Peter Lor, directeur de la BN de Pretoria, sur l'extension de la notion de Dépôt légal aux traditions indigène, donnée dans le cadre du colloque de la Standing Conference of Eastern, Central and Southern African Libraries and Information Associations : « From Africa to the World : the Globalisation of Indigenous Knowledge Systems », Johannesburg, avril 2002

³¹ Marlene van Doorn, On documenting Africa in the Netherlands, *African Research & Documentation* n° 90, 2002, 43-52.

³² Notons que ces publications sont surtout le fait des professionnels anglophones

University Libraries – Western Area » (SCAULWA) a eu l'occasion de nous en faire part. Ce désir de rapprochement avec les structures documentaires et les collègues français est à resituer dans le cadre des actions menées conjointement par l'OSIWA³³ l'eIFL.net³⁴ et l'INASP. Après l'avoir réalisé dans la zone anglophone, ces trois organismes, anglo-saxons, s'emploient à développer en Afrique francophone l'accès aux ressources numériques – ressources majoritairement disponibles en langue anglaise. Ces projets reposent essentiellement sur les ressources humaines locales. Les responsables des bibliothèques universitaires sont donc les principaux acteurs de ce développement, ce qui leur fait ressentir de façon plus difficile encore les réalisations de l'AUF qui avec ses centres de ressources numériques (ex centre Syfed) se place plutôt en situation de concurrence que d'appui au développement des structures documentaires locales.

Les conservateurs africains souhaiteraient que des échanges plus nombreux existent entre leurs bibliothèques et les nôtres, que la documentation produite en France, en particulier par l'INIST, leur soit plus largement accessible.

Face à cela, on ne peut méconnaître les réalisations ponctuelles, menées dans le cadre des équipes et des projets de recherche, réalisations qui peuvent porter sur l'envoi d'ouvrages (MALD) ou l'appui au développement d'un centre documentaire (Projet de Bruno Martinelli de l'*Institut d'Etudes Africaines* avec la Bibliothèque Eric-de-Dampierre de Bangui, Centrafrique).

Il faut citer également la place donnée à la documentation lors du colloque « Les sciences de l'homme en Afrique » organisé conjointement par les Maisons des Sciences de l'Homme de Nantes, Bordeaux et Paris et tenu à Nantes les 29 et 30 novembre 2002³⁵. Dans la perspective de ces réalisations et, probablement, de beaucoup d'autres dont nous ignorons l'existence, on pourrait formuler un certain nombre de souhaits :

- que chaque programme de recherche comprenne un volet documentaire mené en collaboration entre les professionnels français et africains.
- que des actions de développement et d'échanges ponctuels soient organisés : numérisation de thèses, traitement d'un fonds spécifiques.
- que les centres MAE / CNRS en Afrique (IFRA, IFAS), jouent un rôle d'observatoire des affaires documentaires et des publications locales. Qu'ils développent des relations avec les bibliothécaires locaux – et favorisent la venue de professionnels français, même pour des séjours de courte durée.
- qu'un réseau des bibliothèques et des fonds africanistes soit mis en place. Que ce réseau soit largement ouvert aux professionnels africains.
- que soient favorisés les échanges de personnels.

Marie-Dominique Mouton
Laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative
mouton@mae.u-paris10.fr

³³ *Open Society Initiative For West Africa*

³⁴ Electronic Information for Libraries

³⁵ <http://www.msh-alpes.prd.fr/guepin/afrique/colloque/index.html>